

Interpellation : Quelle vie après la Poste à Prangins ?

Prangins, le 23 mars 2022

Mesdames et Messieurs les Municipaux,

Après quelques années d'espoir, la décision finale est tombée et la Poste de Prangins fermera définitivement ses portes le 20 mai.

Depuis de nombreuses années, la Municipalité a à diverses reprises essayé de maintenir ce service mais la Poste est restée inflexible.

Dès lors, je souhaite poser les questions suivantes :

- 1) Comment la Commune s'est-elle organisée pour la réception et surtout l'envoi (parfois en masse) de son courrier ?
- 2) Etant donné qu'aucun commerce local ne semble avoir accepté de reprendre ce service, a-t'il été envisagé de le reprendre au sein de l'Administration communale ?
- 3) Le cas échéant, a-t'il été envisagé de soumettre au Conseil un crédit complémentaire permettant d'engager une ressource dédiée (ou partagée), partiellement financée par la compensation financière proposée par la Poste. Ainsi, la Commune offrirait un vrai service à sa population et tout service a un coût.
- 4) Avec la disparition des cases postales, nombreuses sont les sociétés locales et commerciales, ainsi que des privés, qui se retrouvent « à la rue ». A-t'il été envisagé la construction, et/ou la mise à disposition d'une série de boîtes aux lettres, par exemple sous le couvert anciennement utilisé par PubliBike ?

Je vous remercie par avance pour vos réponses à ces différents points.



Peter DORENBOS